LA DÉCONFITURE DE LA COOPÉRATIVE « La Batellerie Sinistrée »

M. Louis-Louis a comparu hier devant le tribunal correctionnel de Valenciennes

Au lendemain de la guerre, en 1922, était formée, à **Douai**, une société coopérative groupant des bateliers ayant subi des dommages et qui s'appelait la « batellerie sinistrée » M. Louis-Louis, ancien maire d'**Hasnon**, en était le secrétaire général. Peu après, était créée dans le même but de faciliter et d'accélérer la reconstruction, une sorte de filiale, « La Voie d'Eau », société de transports et de chantiers de réparation dont l'administrateur délégué était M. Louis-Louis.

Plusieurs contrôles administratifs furent opérés entre les années 1922 et 1930, qui ne firent ressortir aucune irrégularité. Ce n'est que le 16 février 1933 qu'une batelière faisant partie de la coopérative, inquiète de ne pas toucher une somme d'argent versée à son compte, porta plainte. Par la suite, l'administration préfectorale fit procéder à une enquête qui aboutit en novembre 1934 à une mise en demeure, puis en janvier 1935, une plainte en justice.

L'instruction vient d'aboutir à un renvoi de M. Louis-Louis devant le tribunal correctionnel de Valenciennes, sous l'inculpation d'abus de confiance. La citation lui reproche d'avoir, en tant que trésorier-secrétaire, détourné des sommes importantes au préjudice de la coopérative, et d'avoir consenti des prêts à la société « La Voie d'Eau », actuellement insolvable et en voie de liquidation.

Les débats

Une grosse partie de l'audience a été consacrée à cette affaire. M. le président Petit avait comme assesseurs MM. Vandevoir et Canet. Le siège du ministère public était occupé par le procureur de la République, M. Floriet. Au banc de la défense : Me Lenard, du barreau de Paris ; Me de Lauwereyns, du barreau de Lille, représentait les parties civiles.

Au cours de l'interrogatoire, le président a reproché à l'inculpé de n'avoir pas pendant des années tenu de comptabilité sérieuse. Il a été par la suite très difficile d'apurer les comptes qui devaient être séparés : gestion et travaux.

M. Louis-Louis reconnait qu'il ne s'est pas toujours soucié des pièces justificatives qu'il devait être en état de représenter, mais il proteste de sa bonne foi et affirme n'avoir jamais retiré un profit personnel.

On entend plusieurs témoins : M. Ernest Soyez, expert-comptable, désigné par le tribunal pour examiner la comptabilité ; M. Jean Henry, liquidateur de la « Batellerie Sinistrée » ; M. Henri Gigleux, employé, directeur de la B. S.; M. Paul Morand, un ami ayant des connaissances de comptabilité et auquel M. Louis-Louis fit appel pou. l'aider à voir clair dans sa situation ; M. Alfred Vandamme, contrôleur administratif. Sur un point particulier, à savoir si l'inculpé avait été autorisé par le ministère des Régions Libérées à consentir à « La Voie d'Eau » des avances jusqu'à concurrence de 200.000 francs, la défense a fait citer M. Marcel Laurent, qui confirme une démarche qu'il a appuyée lui-même et son résultat entièrement favorable.

Au nom de l'Etat, Me de Lauwereyns réclame une somme de 5.000 fr. à titre de dommages-intérêts pour le trouble subi par l'administration. Au nom des sinistrés, l'avocat réclame le remboursement des sommes qui leur restent dues.

Après réquisitoire du procureur Floriet et plaidoirie de Me Lenard, le jugement est renvoyé à quinzaine.

UN ACCIDENT MORTEL A LA FOSSE 5 DES MINES DE COURRIÈRES

L'ouvrier mineur polonais Kuryiot Casimir, 44 ans, dont les parents habitent encore la Pologne, a été tué au cours de son travail, vers 20 h., au fond de la fosse No 5 des Mines de **Courrières**. Une enquête est ouverte par le délégué-mineur.

Le défunt habitait au hameau du Dahomey, ou il était très estimé.

UNE DÉMARCHE EN FAVEUR DE L'INSTITUTION DE DEGRÉS POUR LA MÉDAILLE DES SOCIÉTÉS MUSICALES ET CHORALES

En 1935, avait été soumis au Comité de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais, par M. Louis NEUNEZ, Vice-Président de l'Union Symphonique de **Trélon**, un vœu tendant à l'institution d'une médaille d'argent pour 40 années de services et médaille de vermeil pour 50 années, en plus de la médaille de bronze, seule distinction créée par la Loi du 24 Juillet 1924, pour récompenser les musiciens et choristes ayant 30 ans de services.

L'auteur du vœu demandait cette création, entr'autres motifs, par analogie avec les autres distinctions de la Mutualité, de l'Education Physique, de la Prévoyance et des Assurances Sociales qui comportaient trois degrés : médaille de bronze, d'argent et d'or. Ce vœu, transmis à la Confédération Musicale de France n'ayant pas eu de suite jusqu'ici, M. Neunez s'est rendu au Sous-Secrétariat des Sports et Loisirs afin de demander à M. Léo Lagrange, de vouloir bien intervenir auprès de M. le Ministre de l'Education Nationale pour qu'une suite favorable soit donnée à cette requête.

A la suite de son intervention, M. Léo Lagrange a reçu la lettre suivante de M. le Ministre de l'Education Nationale :

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur un vœu exprimé par la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais et qui vous a été soumis par M. Louis Neunez, Vice-Président de l'Union Symphonique de Trélon, tendant à l'institution de différents degrés : Médailles de bronze, d'argent, de vermeil, d'or pour la Médaille dite des « Sociétés Musicales et Chorales ». créée par la Loi du 24 Juillet 1924.

» J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai pris bonne note de ce vœu et que, la question va être étudiée.

» Veuillez agréer, M. le Ministre et cher collègue etc... — Signé : J. ZAY ».

Les membres dévoués de nos musiques populaires ont donc dès à présent l'espoir d'obtenir satisfaction sur ce point.

LA CÉRÉMONIE ANNUELLE AU CIMETIÈRE D'HÉBUTERNE

La cérémonie annuelle au cimetière d'Hébuterne qui aura lieu le dimanche 20 juin étant cette année beaucoup plus imposante que les années précédentes à cause de l'inauguration de La Chapelle, va déplacer énormément de monde de nos régions, le Comité a prévu la mise en route d'autocars partant de **Lille, Roubaix et Tourcoing**.

Les départs auront lieu à Tourcoing de la Place de l'Hôtel de Ville à 7 h. 30 précises, de Roubaix à 7 h. 45 et de Lille à 8 h. 15.

La cérémonie, qui sera présidée par un général et par les évêques d'Arras et d'Amiens commencera à 10 heures.

Les inscriptions sont reçues dès ce jour : à Lille : M. Cuppens, 45, boulevard Vauban ; à **Roubaix**, Café Fœlix, 10, place de la Liberté ; à **Tourcoing** : M. Boenders Henri, 24, rue du Général Douai ; à Lannoy : local de l'Union Nationale des Combattants ou chez M. le docteur Parmentier, 13, rue de Tournai.

LA LIBERTÉ COMMERCIALE

Une délégation des débitants de boissons a été entendue par la Commission du Commerce de la Chambre

La Commission du Commerce de la Chambre des Députés, réunie sous la présidence de M. Lebret, a reçu hier une importante délégation de débitants de boissons, hôteliers et restaurateurs, conduite par M. Plottier, président de la Confédération Nationale des débitants de boissons, hôteliers, limonadiers et restaurateurs de France et des Colonies, et Morelle, président adjoint du Bloc du Petit Commerce.

Après avoir entendu les explications et rapports de MM. Plottier, président de la Confédération Nationale ; MORELLE, de **Lille** ; Lanier, rapporteur général délégué de la Champagne ; Radoux et Noirclair, de Nancy ; Parent et Maltuit, de Paris ; CLAREY, président de la Fédération des débitants de boissons du Nord ; DERAY, CAMU, et GRARD de **Lille**, M. le député Charles SAINT-VENANT a présenté à la Commission des observations tendant à inspirer les délibérations et formalités précédant l'inscription et la discussion de cette importante question devant la Chambre des Députés.

M. Isoré, rapporteur de la Commission, en plein accord avec M. le président Leoret, a fait connaître que le rapport sera discuté au cours de la prochaine séance de la Commission du Commerce qui aura lieu le 23 juin pour permettre à la Chambre de se prononcer avant les vacances parlementaires.

Après cette entrevue, la délégation s'est entretenue de la question en compagnie de MM. Brachard, Dereuse, Lapie, MASSON, SAINT-VENANT et SALENGRO, députés des départements du Nord et de l'Est.

LES VOLEURS D'AUTOS AUTEURS D'UN ACCIDENT A MALO-LES-BAINS ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS

Nous avons relaté hier dans quelles circonstances le commissaire de police de *Malo-les-Bains*, M. Dussart, avait été amené à rechercher deux voleurs d'automobile qui, à la suite d'un accident survenu avenue A-Geeraert, avaient pris la fuite.

Comme nous le laissions prévoir les auteurs ont pu être identifiés, grâce à certains indices recueillis sur place.

Il s'agit de deux jeunes gens, dont un a des attaches dans la région dunkerquoise et qui seront invités à fournir dès aujourd'hui, à la justice, toutes explications utiles sur cette équipée.

L'EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE DE TOURCOING

Le succès de cette Exposition est d'ores et déjà assuré. La Société Canine de **Roubaix - Tourcoing**, organisatrice de cette manifestation est déjà en possession d'un très grand nombre d'engagements et ceux-ci continuent à arriver chaque jour, à une cadence accélérée.

Nous recommandons aux personnes désirant exposer leur chien de ne pas attendre plus longtemps pour envoyer leur engagement; la date limite est fixée au 7 juin et le Comité craignant devoir refuser catégoriquement les retardataires. Les engagements peuvent être adressés ou remis à M. Buyssens, 377, rue de Lannoy à Roubaix ou à M. le docteur vétérinaire Desplanques, 53, rue de la Pérouse à Tourcoing. Les chiens seront logés dans le confortable matériel du Club Saint-Hubert du Nord.

A la liste des prix déjà cités, i y a lieu d'ajouter les médailles offertes par les sociétés canines suivantes : Société Canine du Berry-Nivernais ; du Maine-Anjou ; de la Moselle, de Picardie ; de la Basse-Normandie, de Vichy, de l'Afrique du Nord ; du Maroc ; de Monaco ; du Luxembourg ; de Dieppe; du Club Saint-Hubert du Nord ; du Saint-Hubert-Club de l'Ouest ; du Spaniels Club de France, etc...

Rappelons que l'après-midi, à 16 h., un charmant concours « L'Enfant et le Chien » sera organisé. Tous les chiens, même non exposés, seront admis gratuitement ainsi que l'enfant les accompagnant. De nombreux lots récompenseront les concurrents.

Nul doute que la salle du Gymnase, **rue de Gand à Tourcoing**, sera trop petite pour contenir les nombreux visiteurs se proposant une visite à cette manifestation canine du dimanche 13 juin.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Le Conseil départemental de l'enseignement primaire s'est réuni à la préfecture, le mercredi 2 juin 1937, à 10 h., sous la présidence de M. le préfet.

L'assemblée a :

1° Fixé le nombre des internes à recevoir dans un pensionnat privé ;

2° Donné son avis sur le nombre des élèves-maîtres et des élèves-maîtresses à admettre dans les Ecoles normales :

3° Proposé de fixer ainsi qu'il suit, pour 1937, les grandes vacances des écoles primaires publiques du département du Nord : sortie : 31 juillet, après la classe du soir ; rentrée : vendredi 1er octobre ;

4° Arrêté la liste complémentaire des délégués cantonaux ;

5° Autorisé un instituteur à exercer les fonctions de secrétaire de mairie ;

6° Décidé sous réserve de la ratification ministérielle, la création d'un certain nombre d'emplois scolaires ;

7° Arrêté la liste :

a) Des récompenses honorifiques à soumettre à M. le recteur pour l'attribution des médailles d'argent, médailles de bronze et mentions honorables à décerner aux instituteurs et aux institutrices ;

b) Des récompenses (médailles, diplômes, lettres de félicitations) à décerner aux personnes étrangères à l'enseignement ;

8° Désigné deux de ses membres pour faire partie du Comité départemental de surveillance des colonies de vacances.

UN RENDEZ-VOUS AUTOMOBILE ET MOTOCYCLISTE ET UN GYMKHANA AUTOMOBILE A CAMBRAI

La ville de **Cambrai** organise pour le 14 juillet un rendez-vous automobile et motocycliste et un gymkhana automobile dotés de plus de 12.000 francs de prix, avec le concours du comité d'action économique et sociale du Nord et de l'Est de la Chambre Syndicale du Commerce de l'Automobile (section de Cambrai) et des groupements officiels automobiles et motocyclistes du Nord de la France.

Pour le rendez-vous automobile et motocycliste, le point d'arrivée est fixé à Cambrai, le jour de la fête nationale, de 10 h. 30 à 12 heures, place Aristide Briand et il est ouvert à tous les propriétaires de voitures automobiles de tourisme, ainsi qu'aux motocyclistes.

Les participants devront remplir un bulletin d'adhésion joint au règlement délivré sur demande par la mairie de Cambrai.

LA FRAUDE DANS LA RÉGION

DANS UN WAGON EN RÉPARATION AUX ATELIERS D'HELLEMMES ON DÉCOUVRE 680 PAQUETS DE CIGARETTES BELGES

La voiture métallique « Nord CYI II N° 15.092 » avait fait partie du convoi formant le train de Bruxelles-Calais.

Arrivée dans cette gare, elle fit l'objet d'un examen attentif et, l'avarie signalée ayant été reconnue grave, fut dirigée sur les ateliers du Matériel Roulant d'**Hellemmes-Lille**.

Dès son arrivée le wagon fut mis en chantier. Hier matin, vers huit heures, l'électricien chargé de la vérification de l'éclairage de la voiture était dans le compartiment de toilettes, occupé à la mise en place de la lampe. Pour opérer ce travail, l'électricien avait enlevé le réflecteur de verre. Cette opération terminée, son attention fut attirée par un bout de corde qui pendait et qui provenait du faux plafond de la voiture. En tirant la corde, il fut surpris de voir apparaître un paquet de cigarettes, puis un second et enfin 680 paquets de cigarettes de luxe (tabac anglais).

M. Yollant, ingénieur-chef du deuxième arrondissement, prévenu aussitôt, alerta la brigade des douanes de **Fives-Lille** et, peu après, M. Biéhant, capitaine, arrivait sur les lieux et fit les constatations d'usage, puis fit plomber la voiture.

La prise est évaluée à 3.000 francs.

Cet incident fut commenté dans les ateliers d'Hellemmes.

L'affaire « Hecker » viendra le 1er Juillet devant la Cour d'Appel d'Amiens

Amiens, 2. — M. Hecker, condamné à 1.000 fr. d'amende pour exercice illégal de la médecine et usurpation du titre de docteur, avait interjeté appel du jugement qui le frappait. Son défenseur, M. Théodore Valensi, vient d'être avisé que le Procureur général près la Cour d'Appel d'Amiens avait fixé au 1er juillet la date des débats consacrés à cette affaire devant la Cour d'Appel d'Amiens.

DEUX INSPECTEURS DE CAPITALISATION INDÉLICATS SÉVÈREMENT CONDAMNÉS

L'UN D'EUX EST ORIGINAIRE D'ARRAS

Marcel Duval, ancien ouvrier ébéniste et Lucien Montcoffé, ancien employé de mairie d'**Arras**, qui étaient devenus inspecteur d'une société de capitalisation pour la région de Boulogne-St-Omer, commirent de nombreuses malversations qui leur valurent d'être cités devant le tribunal correctionnel.

Duval a été condamné à trois ans de prison et Montcoffé à trente mois de la même peine.

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17). - Dépôt de vente : 36, r. du Collège

Un piéton renversé et blessé par une auto

Vers midi 45, le chauffeur Henri Olivier, 24 ans, au service des Etablissements Jean-Baptiste Chevalier, à Saint-Martin-en-Haut (Rhône), pilotant un gros camion, suivait la chaussée de la rue des Arts, en direction de la rue de Lille ; il arrivait au croisement de la rue Inkermann, lorsque déboucha de cette dernière artère, l'auto de M. Alphonse Wattinne, 23 ans, industriel, domicilié 39, rue du Grand Chemin.

Tandis que M. Olivier immobilisait son véhicule, M. Wattinne donnait un brusque coup de volant qui fit monter sa voiture sur le trottoir. Malheureusement, au cours de cette rapide manœuvre, un piéton, M. Camille Coornaert, 38 ans, demeurant 11, rue de Bouvines, fut atteint par l'auto qui, d'après les témoins, roulait à une vitesse excessive.

La victime fut immédiatement transportée chez la docteresse Pernet, qui constata des plaies profondes et assez sérieuses à la tête. Après avoir reçu les soins nécessaires, M. Coornaert fut reconduit à son domicile. Son état, quoique sérieux, ne met pas ses jours en danger.

Les constatations ont été faites par M. Morlet, commissaire de police du 2e arrondissement.

MALADIES DE LA PEAU
Guérisen par malade chez lui
Dr Verhaeghe, Pharm. du Trichon, Rx

Un appel de l'Union des Syndicats Ouvriers en faveur des Enfants d'Espagne

L'Union des Syndicats ouvriers de Roubaix, qui a son siège à la Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort, nous prie d'insérer l'appel suivant :

A la population de Roubaix, Croix, Wasquehal, Wattrelos et environs :

« Un contingent d'enfants nous arrive directement d'Espagne, une centaine environ. Ces petits seront hébergés dans notre maison de repos de **Petite-Synthe**. Ces enfants ne sont munis d'aucun vêtement ou de linge de rechange.

» Nous faisons appel aux personnes qui auraient des effets trop petits ou en réserve de bien vouloir en faire un colis et le remettre soit aux Bourses du Travail ou l'expédier directement au Préventorium de la Caisse « Le Travail », rue Van Cauwenberghe, à Petite-Synthe, près de Dunkerque.

» Aux femmes, aux jeunes filles qui ont la possibilité de confectionner des petites robes des tabliers, des camisoles, des chemises caleçons ou couchoirs, nous leur demandons de se mettre au travail. Les pauvres petites victimes innocentes du crime qui se perpétue sur leur terre natale n'ont pas seulement faim, elles ont besoin de soins, privées de leurs parents qui sont restés dans les ruines de leur pays en faisant confiance aux travailleurs de France pour servir de parents à leurs enfants.

» Des listes de souscription sont à la disposition des camarades pour assurer la nourriture et les petites douceurs aux enfants exilés.

» Travailleurs du Nord, à vos poches, n'oubliez pas l'exode des populations civiles de 1914-1918 ; mieux que toutes les autres régions, vous connaissez les horreurs de la guerre.

» Envoyez les fonds à Georges D'Hont, 78, boulevard de Belfort, à Roubaix. Compte chèque-postal, Lille 319 Caisse primaire ouvrière « Le Travail ».

BEURRES. — CLAEBOTS - BRUYNEEL, 242, rue Jules-Guesde. Tél. 366.36. — Dépositaire de la Laiterie de Steenwaerde.

M. Dendoncker, président de l'amicale Léon Marlot promu officier d'académie

Les membres des Amicales Léon Marlot-Linné, les membres amis de l'école se réjouiront d'apprendre qu'au cours du banquet organisé à l'Hôtel de Ville pour la célébration du 40e anniversaire de la F. A. L., M. Chatelet, directeur de l'Enseignement, représentant M. le Ministre de l'Education Nationale, a remis les insignes d'officier d'Académie à M. J. Dendoncker, président de l'Amicale Léon Marlot.

M. Dendoncker aida, en 1924, à la fondation de l'Amicale. Il fréquenta l'école de l'avenue Linné dès son ouverture, en 1910, en compagnie du jeune héros Léon Marlot ; il poursuivit ses études à l'Institut Turgot. Lors de la fondation de l'Amicale Marlot, en 1924, il fit partie du comité pour en devenir le président quelques mois plus tard, fonction qu'il remplit à la satisfaction de tous. Il ne cessa d'apporter dans ses délicates fonctions une dévouement qui lui vaut la sympathie de tous les amicalistes.

Assemblée Générale de la Mutuelle Nadaud

L'Assemblée générale aura lieu dimanche 6 au Casino, sous la présidence de M Fernand Motte, président d'honneur. La réunion commencera à 10 h., les portes seront ouvertes à 9 h. 30.

Les commissaires sont invités à être présents une demi heure avant l'ouverture pour l'organisation de la réunion.

Les sociétaires sont priés de remettre à l'entrée de la salle de réunion (Grande Rue) le bulletin de présence qui est à détacher de la convocation contre lequel il leur sera remis un ticket de participation à la tombola.

En raison de l'importance de cette tombola, les malades et les militaires peuvent se faire remplacer par un membre de leur famille ou faire parvenir leurs nom et adresse au siège.

Il est rappelé aux mutualistes et assurés sociaux qui n'auraient pas reçu de convocation en raison de changement d'adresse qu'ils peuvent se présenter munis de leur livret ou de leur carte d'adhérent.

Les 15 jours francs du dépôt des rapports étant révolus le 3 juin, les sociétaires qui auraient envove des explications à demander ou des suggestions à soumettre seront reçus par les Commissions administrative et de contrôle le vendredi 4 à partir de 6 h. 30, au siège.

Les rapports et les éléments s'y rapportant pourront encore être consultés samedi comme d'habitude à la permanence au siège aux heures habituelles.

Le Cinquantenaire de l'Amicale des Arts

Voici le programme des fêtes organisées à cette occasion.

Dimanche 13 juin à 11 h., à l'École, cérémonie officielle.

A 15 h. à l'Hippodrome, la troupe « Art et Théâtre » dont tous les artistes sont à Radio-P.T.T. Nord, interprètera « Mon Bébé », de Maurice Hennequin, comédie en 3 actes. Le Cercle Symphonique Croisien, 35 exécutants, assurera la partie musicale.

Pour les places, s'adresser à l'École, et aux membres du Comité et chez les dépositaires d'affiches. Fauteuils et stalles, 5 fr. ; pourtours, 4 fr. ; premières galeries, 3 fr. ; deuxièmes galeries, 2 fr. Location gratuite à l'École, le 6 juin, de 10 à 12 h.

Dimanche 20 juin, à 11 h., remise des prix du concours de tir.

Dimanche 27 juin, cour de l'École, de 9 h. à 11 h. 30, jeux divers réservés aux élèves de l'École.

ENTRE CYCLE ET AUTO

Une collision s'est produite vers 18 h. 30, à l'angle des rues Pellart et de Lommelet. Montée sur sa bicyclette, Mlle Mireille Hermant, 17 ans, demeurant 87, rue Rubens, fut tamponnée et renversée sur la chaussée par l'automobile pilotée par M. Joseph Sips, 29 ans, domicilié 1, Chaussée de Lille à Reckem (Belgique), chauffeur au service de la Société Lepoutre et Cie, 41, rue Saint-Antoine.

La jeune fille portant des contusions à la face, aux bras, aux épaules et aux jambes, reçut les soins de M. le docteur Peingnez, qui la reconduisit à sa demeure. Son état n'est pas grave. Enquête par M. Hussenet, commissaire de police du 4e arrondissement.

MAUVAISE RENCONTRE

Au cours de la matinée, en suivant la chaussée de la rue St-Joseph, l'automobile de M. J. Willems, 89, rue Montgolfier, est entrée en collision avec celle de M. Vanderbecq, rue de Beaumont, à Hem, qui était pilotée par le chauffeur Emile Demaline, 105, rue de la Belle-Vue à Tourcoing.

Dégâts matériels de part et d'autre. Enquête en cours.

A QUI LE VÉLO ?

Vers 6 h., en sortant de son domicile, 39, Avenue Alfred Motte, M. Pierre Bruggeman, trouva un vélo neuf abandonné et dépourvu de son guidon. La machine a été déposée au poste central de police où le propriétaire pourra en prendre possession. On croit qu'il s'agit d'une mauvaise farce.

LES PREMIÈRES CHALEURS !!!

Les premières chaleurs invitent à prendre quelques rafraîchissements. Malheureusement, certaines personnes en abusent et c'est ainsi que procès-verbal pour ivresse manifeste sur la voie publique a été rédigé à la charge de Achille Delmotte, 28 ans, actuellement sans travail, 46, rue Pierre de Roubaix ; Julienne Verniers, 56 ans, chiffonnière, 77, rue de la Paix ; Gustave Vanlaer, 49 ans et Clémentine Vanlaere, 37 ans, tous deux domiciliés 40, rue Pierre de Roubaix.

LA CIRCULATION A L'OCCASION DU « CIRCUIT FRANCO-BELGE »

Pour l'arrivée de la course cycliste dénommée « Circuit franco-belge » le 6 juin, il sera établi un sens unique, à partir de 15 h., et jusqu'à 18 h., sur les chaussées latérales du boulevard Gambetta, dans la partie comprise entre la rue de Lanno et le boulevard de Colmar.

Toute traversée et toute circulation sur la chaussée centrale du boulevard Gambetta son interdites entre les points précités.

Tous véhicules ayant le canal comme direction ou débouchant sur la chaussée de droite du boulevard Gambetta, emprunteront celle-ci jusqu'au boulevard de Colmar ; ceux venant du canal ou débouchant sur la chaussée de gauche du boulevard Gambetta, emprunteront cette dernière jusqu'à la place de la Liberté.

Les organisateurs de cette course, prendront toutes mesures nécessaires, en vue de faciliter l'exécution des prescriptions ci-dessus ; elles disposeront, entre les points désignés à l'article 1er toutes les indications utiles à cet effet.

VACCINATION ANTIDIPHTÉRIQUE

Aujourd'hui jeudi de 10 à 11 h., séance de vaccinations gratuites, dans un local du Service d'Hygiène, rue de Cassel, 45 (Square Wibaux).

On répare le pont des Couteaux à Roubaix

Le pont tournant du canal, aux Couteaux, ne fonctionnait plus très convenablement depuis quelque temps. Les indispensables réparations y ont été entreprises avant-hier et se poursuivent encore aujourd'hui. On voit sur notre cliché les ouvriers occupés à cette réparation.

Avant de partir
à la Montagne,
à la Campagne,
à la Mer
munissez vous du flask
St-James

le tonique
par
excellence
6
9403

UN EXERCICE D'ART DRAMATIQUE AU CONSERVATOIRE

Samedi 5 juin à 20 h. 30, salle Pierre Destombes, 65, rue de Soubise (Conservatoire), exercice d'élèves des classes de diction et d'art dramatique du Conservatoire National (professeur : M. Jacques Bonnehon).

Au programme : récitations classiques et modernes, interprétation de « Dupont et Durand », dialogue d'Alfred de Musset.

Cette pochade, qui n'est jamais jouée ni à Paris ni en province, de par sa haute fantaisie littéraire et par l'intérêt des deux fantoches très « Vie de Bohème » qui y sont silhouettés de main de maître, sera pour beaucoup une révélation d'une autre face du génie de Musset.

Le spectacle sera terminé par la si amusante pièce en un acte de De Fl ers et Cailiavet : « La chance du mari ».

Peu de temps après le lever du rideau, une très agréable surprise artistique sera offerte au fidèle public du Conservatoire National.

Rideau : 20 h. 30. Il n'y a pas d'invitations. L'entrée est gratuite et le programme de ce concert d'élèves sera distribué gratuitement aux spectateurs.

CARNET

Naissance. — On nous annonce la naissance de Claudie-Solange Brydenbach, fille de M. Henri Brydenbach, ingénieur à la Compagnie des Chemins de fer de l'État, et petite-fille de M. Kléber Sory, adjoint au Maire de la ville de Roubaix.

FUNÉRAILLES. — Vous êtes priés d'assister aux funérailles de **Monsieur René MICHON**, décédé à La Madeleine-lez-Lille, 33, avenue des Fleurs, dans sa 30e année, qui auront lieu le vendredi 4 juin, à onze heures, en l'église Saint-Martin d'Hénin-Liétard, d'où son corps sera conduit au cimetière dudit lieu pour être inhumé dans le caveau de famille

Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Réunion à l'église d'Hénin-Liétard, à dix heures trente.

De la part des familles Michon et Dormion. 2004

LA TOMBOLA DE LA FÊTE DES MÈRES

Le comité rappelle aux présidents des Unions de familles nombreuses de Roubaix et environs, qu'ils peuvent retirer aujourd'hui toute la journée, au siège, 3 bis, rue du Château, 1er étage, les lots gagnés par leurs adhérents et il les invite à se munir d'emballages et de paniers, pour l'enlèvement de ces objets dont certains sont lourds et encombrants.

Sociétés et Comités

LES ARTISANS REUNIS. — Permanence ce jeudi de 14 à 19 h., au siège, et 132, rue de la Vigne, de 19 h. 30 à 20 h. 30. Permanences.

CLUB ARTISTIQUE DE L'EPEULE. — Ce jeudi 3, à 19 h. 30, répétition générale pour l'Opéra, au siège.

CLIQUE SCOLAIRE ET POSTSCOLAIRE DE LA F.A.L. — Ce jeudi 3, à 19 h., répétition générale des clairons, tambours et fifres. Renseignements pour la sortie du samedi 5 juin à l'occasion de la fête du 50e anniversaire de l'Amicale Chanzy.

ORPHEON DES A.C. ET SOLDATS. — Ce jeudi à 19 h. 30, répétition générale des œuvres qui seront exécutées à Hébuterne et communications très importantes pour l'exursion d'Ostende à la fête des Fabricants.

FAMILLES NOMBREUSES DE L'EPEULE. — Le Xe anniversaire de cette section s'est terminé lundi soir par une petite fête intime.

Toute la Commission s'était réunie pour remercier le Président honoraire M. Fourmentraux, ainsi que M. Léon Leman, l'actif président qui, depuis dix ans, se dépense sans compter pour son groupement. Etaient présents : MM. Mulliez, Deschamps, Ramser, Wattel, Demulder, Deweirdt, Vannieuwerzhuyne, Chantry, Clemmen et Soete, ainsi que M. Henri Leclercq, président de la Chorale l'Epeuloise, qui fêtera le 27 juin son Xe anniversaire. Un vivat fut chanté en l'honneur de M. Léon Leman.

CERCLE SYMPHONIQUE DE L'UNION DES MUTILÉS. — Ce jeudi 3 juin, répétition générale au siège à 19 h. 45. Programme du 20 juin prochain.

CERCLE ARTISTIQUE ROUBAISIEN. — Ce soir à 19 h., répétition de l'opérette a usiège, à l'issue de la répétition, réunion de la Commission.

ASSOCIATION AMICALE DES A.E. DE L'INSTITUT SÉVIGNÉ. — Dimanche 6, dernière réunion générale, tombola, ping-pong, bibliothèque.

CHORAL NADAUD. — Ce soir, à 19 h., au siège, répétition générale.

GROUPEMENT ARTISANAL. — Ce jeudi 3, de 18 à 20 h., permanence 67, rue des Fabricants, pour tous renseignements.

RADIO-CLUB. — Ce soir, à 19 h. 30, au siège, Café des Arcades, Cours préparatoire à la Radiotélégraphie militaire et à la T.S.F. Instructeur : M. Meurisse.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS « L'EMPLOYÉ ». — Dans sa séance de dimanche dernier, le Conseil d'administration a examiné les dossiers : maladie, chômage, naissance, décès. Les intéressés sont convoqués à la Recette mensuelle dimanche à 10 h. eDs cartes d'identité mutualistes seront mises en vente. De service : Edg. Petit Georges Bataille, J. Ferlin, Jean Decrae, Marcel Grégoire.

HARMONIE DU MOULIN. — Ce jeudi à 19 h. 45 répétition générale.

AMICALE DES ANCIENS MILITAIRES BELGES. — Ce jeudi, permanence spéciale pour les certificats de présence. Les membres retardataires sont priés de régulariser leur situation, car les permanences spéciales touchent à leur fin. De service : M. Henry, Franchomme, Walliez.

HARMONIE « LES INTIMES ». — Ce jeudi 3, répétition générale au siège, à 20 h. 15.

AMICALES MARLOT-LINNÉ. — Dimanche 6 juin, à 19 h. 30, salle Mariot, aura lieu un bal de famille.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

ATHLÉTISME. — Racing-Club de Roubaix. — Ce soir, à 19 h., au Parc Jean Dubrulle, entraînement général obligatoire.

FOOTBALL. — A l'Excelsior A.C. — Jeudi 3 juin, Pupilles A contre Fives ; En lever de rideau du match Bologne-Slavia à Lille. R.V. à 15 h. 30, rue du Commandant Bossut ou à 16 h. place de la Liberté, à Roubaix.

GROUPE « SANS-SOUCI ». — Samedi 5 juin, à 18 h., au boulevard de Lyn, terrain du R.C.R., match de football. R.V. à 17 h. 30, au vestiaire, distribution des équipements.

Dimanche 6, au siège, Café « Aux Turgotins », 85, rue du Collège, à 14 h., banquet de fin de saison.

A L'AMICALE MOTOCYCLISTE. — Samedi 5 juin, assemblée générale à 19 h. 30, au siège. Ordre du jour : Sorties. Points aux présents.

Dimanche 6 courant, Rallye Concentration sur Saint-Omer. R.V. à 7 h., chez M. Cadoret, rue des Longues-Haies. Départ à 7 h. 30.

PING-PONG. — Académie des Sports. — Ce jeudi, les tables de ping-pong seront toute la journée à la disposition des joueurs. Dimanche à 10 h., au siège, une équipe mixte rencontrera en match amical l'équipe première de la F.A.L.

Comment Monsieur, vous êtes à plat ?
Vous voici effondré pour une grippe banale ? La grippe déprime, c'est certain, mais le remède ne doit pas ajouter à cette action.
Voici un bon conseil : prenez un ou deux comprimés de Salpirine qui agit contre la douleur, en stimulant l'organisme. C'est un véritable « coup de fouet » très utile quand le mal vous affaiblit. Contre Migraines, Névralgies, Grippe, Rhumatismes, employez toujours la Salpirine Faivre. 4 frs le tube de 20 comprimés chez votre pharmacien. 9573

ETAT CIVIL

Naissances. — Nicole De Pauw, rue de France, 153 ; Lucie Bosse, rue de France, 112 ; Michel Duquesne, rue Lacroix, 205 ; Jeannine Delecluse, rue Ingres, 350, app. 4 ; Claudie Brydenbach, 46, rue Charles-Gounod.

Publications de mariage. — Julien Decroix, visiteur, rue du Parc, 7 et Célina De Decker, empaqueteuse, rue du Fresnoy, 105, enclos des Pensées, 7 ; Gaston Slosse, employé, boulevard de Beaurepaire, 192 et Marie Wibaux, s.p., rue de Cassel, 11 ; Adolphe Fyne, calorifugeur, 58 bis, rue Decrème et Emma Rogier, épicière, rue des Fossés, 69.

Décès. — Alexandre Gille, 61 ans, d'Hem ; Clémence Verstraete, épouse Peersman, 77 ans, rue de l'Epeule, c. Sénéiar, 4 ; Clémence Quenoy, 75 ans, rue Heilman, 27.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve Soens-Vermeersch, Monsieur et Madame Soens-Debruyne, Monsieur et Madame Vermeersch, Monsieur Pierre Liagre, agent de change, son Personnel et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues à la suite du décès de

Monsieur Gastan SOENS

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes ayant assisté aux funérailles et à l'obit de bien vouloir trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

WATTRELOS

La Musique Municipale à Warcoing. — Invitée par l'administration communale, la Musique Municipale se rendra en cette ville dimanche pour y donner un concert.

Les musiciens se rassembleront dimanche 6, à 14 h. 15, au café Delcroix-Raimbaut « A la descente des Roubaisiens », près du passage à niveau, gare Herseaux.

Les membres de la commission civile sont instamment priés de se joindre à la société.

Union Chorale. — Ce jeudi 3, à 19 h. 30, au siège, répétition générale.

Partie de Pinsons. — Chez Théodule Vanderhaeghe, 73, rue Carnot, dimanche 6 juin, entre Vanderheghe et Vanhoutte. Pose à 6 h. ; gros enjeu.

Etat civil. — Naissance : Suzanne Notebaert, rue de l'Enfer, 21.

Décès : Louis Mestdag, 49 ans, fileur, rue des 3 pierres, 214 ; Sonia Leblanc, 2 mois, rue Nadaud, 31.

REMERCIEMENTS

La famille COOPMAN, très touchée des nombreuses marques de sympathie qu'elle a reçu à l'occasion du décès de

Monsieur François COOPMAN

remercie les personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments da condoléances. 3735

CROIX

La première fête annuelle des quartiers des Ogiers et du Creusot

Voici le programme complet de la première fête annuelle organisée sous les auspices de la Municipalité.

Samedi 5 juin, grande retraite aux flambeaux ; rassemblement à 20 h. 45, chez Henri Lagache, 307, rue des Ogiers. Itinéraire : rue des Ogiers et du Creusot. Dislocation chez Dumortier, à la Fosse, et distribution de gâteaux aux enfants.

Dimanche 6 juin, à 7 h., réveil en fanfare par la clique burlesque du Creusot. A 10 h. 30, épreuve de marche (15 km.). 450 fr. de prix. Les engagements sont reçus chez Defrenne « Au Carabinier », jusqu'au dimanche 6 juin, à 10 h. Vestiaire et remise des dossards chez Millescamps, 179, rue des Ogiers. Départ : Estaminet Mme Hellmans, rue du Creusot. Arrivée chez Picavet, rue du Creusot. 2. Distribution des prix chez Duquenne, 35, rue du Creusot. Deux contrôles volants : le premier chez Lagache et l'autre chez Verhaverbecke, 10, rue du Creusot.

A 15 h. 15 rassemblement pour la grande promenade flamande chez Mme Benoit « Au Repos des Teinturiers ». Dislocation chez Guilbert à l'angle de la rue de Mirabeau et des giers.

A 17 h., au Stade Sandras, concert par l'Harmonie Mutuelle de Croix.

A 20 h., grand bal dans le quartier.

Lundi 7 juin. — Carrousel cycliste (75 fr de prix), de 17 h. 30 à 20 h. Inscriptions et départ chez Tricoit, rue des Ogiers, 297. Remise des baguettes chez Albert Secq, 259, rue des giers et distribution des prix chez Lips.

A 20 h., chez Tricoit, tirage de la tombola des primes gratuites. La remise des lots se fera chez Secq.

Pendant toute la durée de la fête, quête au profit des vieillards de l'Hospice.

Harmonie Ouvrière « La Fraternelle ». — Aujourd'hui, jeudi, répétition générale à 20 eures. Maison des œuvres, place de la République. Programme du concert donnée à Forest au cours de la fête des Amicales Laïques.

Carabiniers de Croix. — Résultats du concours 12 m/m : 1. Coussaert, Dekens père, C. Dalluin, E. Sireuil, E. Secq, Silattre J., Créteur, Sengier, Berdoux, Deffrenne, Leman. — Belle balle : Coussaert.

50 m. : 1. Coussaert, Thompson, Vandendorpe, Gaeremynck, Sengier, P. Sandra, Ch. Dhalluin, E. Secq, Ottewaere, Vandekerken, Dekens père, Berdoux, Delattre J., Deffrenne, Sireuil, Créteur, Leman. — Prime : Ottewaere.

Samedi 5 dimanche 6 et lundi 7, au stand, concours du tir public à la belle balle et concours entre sociétaires.

Dimanche 6 juin, à 17 h., distribution des prix du concours public 1937.

A « La Patriote ». — Résultats du concours de tir du mois de mai : 1. R. Dujardin ; 2. M. Voit ; 3. J. Bianquart ; 4. E. Roy ; 5. G Vandenberghe ; 6. A. Dosière ; 7. M. Chanu ; 8. Ch. Roy ; 9. O. Theys ; 10. G. Beulens ; 11. P. Degouy ; 12. R Hanicq ; 13 R. Clabaut ; 14 A. Willems ; 15. Loosvelt ; 16. A. Lagae ; 17. H. Bétemcourt ; 18 Lambrecht ; 19 A. Deroubaix ; 20. L. Scheppers ; 21. Vandertraten ; 22. M. Vandenberghe, etc.

Avec l'AUTOBRASSEUR, on réussit toujours sa boisson de ménage. Sa fabrication est permise par la Loi et ne nécessite ni déclaration, ni paiement d'aucun droit
292

WASQUEHAL

Mort de M. Surmont ancien conseiller municipal

Mardi soir est décédé en son domicile, 4, rue de l'Egalité, aprs une assez longue maladie, M. Adolphe Surmont, âgé de 73 ans, ancien conseiller municipal sous l'administration de M. Lejeune-Mulliez. M. Adolphe Surmont avait été également pendant de nombreuses années membre de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance et au cours de l'occupation allemande avait été déporté comme otage civil en Lithuanie.

Ses funérailles auront lieu samedi matin, à 9 h., en l'église Saint-Nicolas. Assemblée à la maison mortuaire, 4, rue de l'Egalité (quartier des Boers), à 8 h. 45.

Une série d'accidents de travail. — Aux établissements horticoles Willot frères, rue Jean Jaurès, l'ouvrier Auguste Catel, demeurant 71, rue Jean Jaurès, à Wasquehal, a fait une mauvaise chute en portant des plantes. Il s'est fracturé le pouce gauche. M. le docteur Butin a ordonné un repos de 20 jours.

— A la filature du Nord, l'ouvrier Alexandre Nolberciak, 46 ans, habitant 66, rue de l'Egalité, à Wasquehal, a été brûlé sérieusement par un jet d'acide. Pour lésions eczémateuses et suintantes des mains et des doigts, M. le docteur Guislain a prévu une incapacité de travail de trois semaines environ.

— A l'usine de Saint-Gobain, le manœuvre Edmond Deivoye, 27 ans, demeurant 9, cour Duhamel, à Flers, a été blessé aux mains au cours de son travail. M. le docteur Butin, qui a constaté des plaies contuses profondes des divers doigts de la main gauche, a ordonné au blessé un repos de trois semaines, sauf complications.

— A la même usine, l'ouvrier Gustave Herman, âgé de 42 ans, demeurant 4, rue Kléber, à Wasquehal, s'est fait une entorse de la cheville droite et devra observer un repos d'une vingtaine de jours.

Avis aux mamans. — Ce jeudi, à 14 h. 30, consultation des nourrissons au local, près la salle des fêtes, rue de Roubaix, pour les lettres A à K.

Secours aux chômeurs. — Le paiement des secours aux chômeurs aura lieu samedi prochain 5 juin, à 9 h., à l'école des garçons, rue Jean Macé, pour le Centre et à 14 h., à la salle des fêtes, rue de Roubaix, pour le Capreau.

Amicale des S. O. R. — Le prochain cours aura lieu demain vendredi, à 19 h. 45, au local, école des garçons, rue Jean Mace.

Chez les A. C. Républicains. — Ce jeudi, permanence de 18 h. 30 à 20 h. 30, ainsi que dimanche prochain de 9 à 11 h., au siège, 67, rue de Roubaix.

Harmonie « La Jeune France ». — Ce jeudi, à 19 h., cours gratuit de solfège et d'instruments, au local, 8, rue Pasteur où la répétition générale aura lieu vendredi 4 juin, à 20 h. 15.

A l'Espérance. — Vendredi, à la salle de gymnastique, rue Ferrer, répétition générale. Pupilles à 19 h., adultes, à 20 h. 15.

Assemblée générale des A. C. Républicains. — Dimanche prochain 6 juin, la section des A. C. républicains de Wasquehal-Capreau tiendra son assemblée générale à 15 h., en son siège, 67, rue de Roubaix. A l'ordre du jour : Rapports moral et financier ; inauguration du groupe scolaire de Wasquehal-Centre ; subventions ; affaires diverses.

Au cours de la réunion, une causerie sera faite par M. Lhotellerie, adjoint au Maire de Croix, trésorier de la section des A. C. R. de Croix.

La réunion s'achèvera par une brillante tombola entre tous les présents.